

Montréal, 7 novembre 2024

À l'attention de :

Commissaires – Consultation Site Ray-Mont Logistiques – Secteur Assomption Sud
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Objet : Lettre de soutien aux modifications soumises pour l'aménagement du site de Ray-Mont Logistiques dans le secteur Assomption Sud

Commissaires,

La présente vise à transmettre aux commissaires responsables de la consultation *Site Ray-Mont Logistiques - Secteur Assomption Sud* de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) les commentaires de CargoM, la Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, concernant les modifications demandées par Ray-Mont Logistiques pour l'aménagement de son site dans le secteur Assomption Sud.

Le projet soumis à la consultation nécessite une approbation en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville afin de modifier les dispositions applicables du règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

CargoM souhaite partager son soutien à la vision présentée par Ray-Mont Logistiques. Outre qu'il s'agit d'une plateforme ayant un positionnement stratégique et réalisant des activités nécessaires pour l'économie montréalaise et l'industrie logistique, les aménagements proposés représentent des gains importants pour le secteur et favorisent une meilleure insertion du projet, notamment en termes de verdissement et d'aménagement global du site.

CargoM : près de 60 membres mobilisés pour améliorer la performance opérationnelle et environnementale de la région métropolitaine

Créée en 2012, CargoM a pour mission de rassembler tous les acteurs de la logistique et du transport de marchandises du Grand Montréal autour d'objectifs communs et d'actions concertées, en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement.

La vision de CargoM est de faire du Grand Montréal une plateforme multimodale reconnue et recherchée pour sa performance opérationnelle et environnementale. La grappe compte aujourd'hui près de 60 membres dans de multiples secteurs d'activités.

Des aménagements permettant une insertion optimale dans la réalité du secteur

Le secteur Assomption Sud a la particularité d'avoir une coexistence entre des activités industrielles et un secteur résidentiel.

Les aménagements proposés permettent de créer une séparation essentielle entre ces deux réalités, permettant notamment de :

- Disposer les activités de plateforme logistique intermodale de façon optimale sur le site pour en réduire la perceptibilité (ex. : élévateurs à grains installés loin du voisinage);
- Réaliser des activités à l'intérieur, grâce aux bâtiments proposés afin d'en réduire la perceptibilité et d'augmenter le verdissement du site;
- Favoriser l'intégration d'éléments de verdissement en sus de ce qui est requis (toits verts, plantation d'arbres, etc.).

Ces aménagements sont uniquement possibles en acceptant les modifications demandées en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville. CargoM croit qu'il est souhaitable de recommander l'acceptation des modifications visées par cette consultation.

Une contribution importante à la vivacité économique de Montréal et de l'industrie logistique

En tant que membre, Ray-Mont Logistiques se distingue par sa vision et sa volonté d'aller plus loin que le simple nécessaire. Sa plateforme logistique pourra générer des bénéfices directs pour le développement économique de la ville et de l'ensemble de l'industrie logistique que nous représentons, notamment en optimisant la capacité logistique et d'exportation de la région métropolitaine.

Une optimisation sans précédent pour le camionnage et des gains environnementaux majeurs

L'industrie du camionnage est aux prises avec d'importants défis en raison des chantiers d'envergure en cours dans la métropole. En proposant un site intermodal à proximité du Port de Montréal, Ray-Mont Logistiques offre une réelle option à l'industrie d'optimiser et de réduire leurs déplacements.

Comme joueur responsable, Ray-Mont Logistiques a mandaté en 2017 le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT)¹ de documenter les bénéfices environnementaux du rapprochement de ses activités du Port de Montréal.

Les avantages tant pour l'industrie logistique que pour les Montréalais sont indéniables :

- Réduction de **près du tiers du camionnage lourd total** sur la rue Notre-Dame;
- Réduction de **82 % des émissions de GES** de l'entreprise;
- Réduction de **88 % de la distance parcourue sur les routes locales** par du camionnage lourd de RML.

Au-delà de ces bénéfices clés, le positionnement stratégique à proximité du port permettra d'**optimiser les déplacements de la chaîne logistique dans l'ensemble de la région métropolitaine**, permettant de réduire les distances parcourues sur les routes, de réduire la congestion globale à Montréal et surtout, de diminuer les émissions de GES de l'industrie du camionnage, un important émetteur de GES au Québec, selon l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre².

¹ CIRRELT. Janvier 2017. Étude pour Ray-Mont Logistics.

² Québec. Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2021 et leur évolution depuis 1990. URL : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2021/inventaire-ges-1990-2021.pdf>

En bref

En conclusion, le projet soumis à la consultation représente des gains pour l'insertion du projet dans le secteur, mais surtout, concrétisent l'avènement d'une plateforme logistique favorisant le développement économique de la métropole et la réduction de l'empreinte environnementale de l'industrie.

CargoM appuie donc les aménagements proposés, puisqu'il s'agit d'un projet positif pour l'industrie en termes de développement économique responsable et d'optimisation de la chaîne logistique.



Yves Murray
Pour la direction générale de CargoM